



**SYNDICAT FO
DU PERSONNEL
DE PLAINE COMMUNE**

Syndicat.FO@Plainecommune.com.fr
foplainecommune.canalblog.com
Tél. 06 12 31 50 62 / 01 55 93 56 15

Elections Professionnelles

**Le Comité Technique de Plaine Commune
Election du 4 Décembre 2014**

Force Ouvrière

**est le Seul Syndicat Français Libre
et Indépendant à l'égard du Patronat, des
Gouvernements, des Partis
Politiques, des Religions,
et de façon générale,
de toute Influence Extérieure au
Syndicat !!!**



Avec FO, SOYEZ REBELLES contre l'Injustice,
la Discrimination, l'Excès de Pouvoir,
la Dégradation des Conditions de Travail
et contre l'Austérité !!!

**Pour le Respect de vos Droits et Pour la
Défense de vos Intérêts,**

**VOTEZ ET FAITES VOTER
FORCE OUVRIERE !!!**

Blog : foplainecommune.canalblog.com



Philippe HOCHEDÉZ

Chers(es) Collègues,

Le 4 Décembre prochain, vous allez être appelés à désigner vos représentants pour le Comité Technique.

Le Comité Technique est compétent pour les questions générales d'organisation et de fonctionnement des services, ainsi que pour les questions relatives à la formation, aux reclassements et aux problèmes liés à l'Hygiène et à la Sécurité.

DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL, POUR QUOI FAIRE ?

Qui peut négocier avec l'Employeur, sinon EUX !!!

QUE FONT LES ELUS FO ? : Les élus FO participent toute l'année à l'ensemble des réunions organisées et proposées par Plaine Commune : LES ATTRIBUTIONS VESTIMENTAIRES – LA COMMISSION LOCAUX – LA FORMALISATION DES CONSIGNES DE SECURITE – LES ADDICTIONS ET TRAVAIL – LES CONDITIONS CLIMATIQUES DIFFICILES - L'ERGONOMIE PARCS ET JARDINS – LA MUTUALISATION DES ACTIVATIONS – LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX - LES PROTOCOLES D'ACCORDS – LES REGLEMENTS INTERIEURS - L'INTRANET – LE PROJET D'ADMINISTRATION – LES AVANCEMENTS DE GRADE / PROMOTIONS INTERNES – L'ELABORATION DES ODJ DES CT ET DES CHSCT – LA RESTAURATION R.I.E - LE REGIME INDEMNITAIRE – LA PROTECTION SOCIALE - LE BILAN SOCIAL, et à toutes les Visites de Sites, à toutes les élaborations des arbres des causes, dans le cadre des accidents du Travail ; etc. **Non pas pour passer le temps ou pour se donner bonne conscience, mais pour mieux défendre les intérêts des agents.**

**FO
T
E
N**

**Aussi vrai qu'un agent bien informé en vaut DEUX,
un élu bien informé défend MIEUX !!!**

Chaque jour, on manque de respect aux agents. Chaque jour, les agents voient leurs droits bafoués. Chaque jour, Plaine Commune réduit les avantages et les acquis des agents. Sans cesse, les U.T infligent des sanctions aux agents. Les conditions de travail se dégradent chaque jour, et Plaine Commune se moque des revendications de Force Ouvrière (que 20,52 % aux Elections). STOP !!!

Le Syndicat et les représentants du Personnel FO dénoncent, et luttent au quotidien contre la dégradation des conditions de travail des agents.

Le Syndicat et les représentants du Personnel FO dénoncent, et luttent au quotidien contre le harcèlement, contre l'excès de pouvoir, contre toutes les discriminations, et contre toutes les Injustices !!!

Le syndicat FO engage tous les recours nécessaires devant les tribunaux.

Le Syndicat et les représentants du Personnel FO s'engagent à ne jamais valider un dossier défavorable aux agents !!!

Liste présentée par le Syndicat Force Ouvrière du Personnel de Plaine Commune

HOCHEDÉZ	Philippe	Epinay-sur-Seine	Parcs et Jardins	Agent de Maîtrise Principal
LECLERCQ	Frédérique	Epinay-sur-Seine	Lecture Publique	Bibliothécaire
OBRY	Emmanuel	Saint-Denis	Parcs et Jardins	A.T.Principal de 1 ^{ère} classe
BOUETEL	Gérard	Stains	Parcs et Jardins	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe
GRAFEILLE	Patrice	Aubervilliers	Parcs et Jardins	A.T.Principal de 2 ^{ème} classe
GESLIN	Corinne	Epinay-sur-Seine	Maison de l'Emploi	Animatrice
CHATTAOUI	Meriema	Epinay-sur-Seine	Maison de l'Emploi	Rédacteur
LE MAGOUROUX	Erwan	Villetaneuse	Propreté	Adjoint Technique de 1 ^{ère} classe
DUBOIS	Patricia	St. Ouen	Maison de l'Emploi	Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe
KOUBAA	Youcef	Aubervilliers	Assainissement et Eau	A.T.Principal de 2 ^{ème} classe
BONGRAIN	Olivier	Saint-Denis	Propreté	A.T.Principal de 1 ^{ère} classe
BESSON	Thierry	Villetaneuse	Parcs et Jardins	A.T.Principal de 1 ^{ère} classe
GIRARD	Philippe	Saint-Denis	Propreté	A.T.Principal de 2 ^{ème} classe
DIANOR	Djibril	La Courneuve	Parcs et Jardins	Agent de Maîtrise Principal
KILKILINC	Franck	Saint-Denis	Propreté	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe
CORNEVAUX	Lionel	Saint-Denis	Parcs et Jardins	A.T.Principal de 1 ^{ère} classe
GOLPART	Jérôme	Saint-Denis	Parcs et Jardins	A.T.Principal de 1 ^{ère} classe
LECLERCQ	Guillaume	Saint-Denis	Parcs et Jardins	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe
SIMON	Laurent	Villetaneuse	Parcs et Jardins	A.T.Principal de 2 ^{ème} classe
BOURC'HIS	Eric	Saint-Denis	Parcs et Jardins	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe
GIRANDIER	Raphaël	Pierrefitte-sur-Seine	Voirie déplacements	Agent Maçon
POIDEVIN	Gilles	Villetaneuse	Parcs et Jardins	Adjoint Technique de 1 ^{ère} classe
KAPP	Bernard	Aubervilliers	Parcs et Jardins	A.T.Principal de 2 ^{ème} classe
MARION	Philippe	Aubervilliers	Parcs et Jardins	A.T.Principal de 1 ^{ère} classe
WITT	Hélène	Saint-Denis	Parcs et Jardins	A.T.P de 2 ^{ème} classe
MATHIE	Nicolas	Ile St. Denis	Parcs et Jardins	A.T.Principal de 1 ^{ère} classe
DIABY	Ibrahim	Villetaneuse	Propreté	Adjoint Technique de 1 ^{ère} classe
BEGUE	François	Saint-Denis	Propreté	A.T.Principal de 1 ^{ère} classe
N'DIGHOU	Agathe	Epinay-sur-Seine	Maison de l'Emploi	Agent Administratif
GRAFEILLE	Anthony	Aubervilliers	Propreté	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe
STUTEL	Patrick	Saint-Denis	Parcs et Jardins	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe
DECRETON	Thierry	Saint-Denis	Propreté	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe

PRINCIPALES REVENDICATIONS DU SYNDICAT FO :

**Augmentation du régime indemnitaire pour tous les agents –
Augmentation de la participation Employeur dans le cadre de la
protection sociale - Modification de deux critères injustes dans le
cadre des avancements de grade et des promotions internes –
Titularisation de l'ensemble des contractuels (Fonction publique
territoriale : plus de 24 % des effectifs).**

**Pour le Respect de vos Droits, pour la Défense de
vos Intérêts, pour faire aboutir nos revendications,
et pour des réunions d'infos toute l'année,**

**LE 4 DECEMBRE PROCHAIN, LE SEUL
VOTE UTILE, FO !!! FORCE OUVRIERE !!!**

**<< Plus on est Fort, plus on Pèse et plus
on Pèse, plus on est Fort >>. Jean-Claude Mailly.**

**LES SYNDICATS,
SEULS CONTREPOIDS CONTRE LE PATRONAT, LES GOUVERNEMENTS, LES
PARTIS POLITIQUES, ENFIN, CONTRE TOUTE AUTORITE...**



Chers(es) Collègues,

Sachez que la **participation** des salariés aux Elections Professionnelles est un élément essentiel et décisif pour les Politiques et pour les Employeurs (**comme pour une manifestation**).

En effet, ils ont le plaisir de nous rabâcher à longueur d'année: « Les syndicats ne sont pas représentatifs, la moitié des salariés ne vote pas, et il n'y a que 8% de syndiqués en France, etc. ».

ALORS, le 4 Décembre prochain, ne leur faites pas ce plaisir !!! Créons un vrai rapport de force !!!

Les Conditions de Travail se dégradent - Les Droits sont bafoués - Que dire des acquis sociaux !!!
Les Politiques et les Patrons veulent modifier le Code du Travail - Ils veulent un contrat unique - Ils veulent pouvoir licencier sans avoir à se justifier - Ils veulent toucher aux seuils sociaux, voire supprimer les délégués syndicaux - Ils veulent supprimer les Conseils de Prud'hommes - Ils veulent remettre en cause les 35 heures - Ils veulent normaliser le travail le dimanche (plus d'indemnité spécifique) - Ils veulent s'attaquer aux Statuts de la Fonction Publique - Ils veulent supprimer des Fonctionnaires - Ils veulent supprimer la Médecine Professionnelle - Ils veulent à nouveau instaurer la journée de carence - Le Point d'Indice est gelé depuis 2010 - La politique Familiale est amputée, le budget de la Sécu aussi, Les impôts explosent - Les chiffres du chômage explosent, ETC. STOP !!!

Pourquoi ne pas s'attaquer aux Congés Payés demain !?!? NE LES LAISSONS PAS FAIRE !!!

Donnez aux Syndicats les Moyens de vous Représenter, de vous Défendre, de Défendre vos Intérêts, de faire Respecter vos Droits et vos Avantages Acquis, et de faire aboutir vos revendications ;
Donnez aux Syndicats les Moyens de Lutter contre l'Injustice, la Discrimination, l'Excès de Pouvoir, la Dégradation des Conditions de Travail et Contre l'Austérité.

Le bulletin de vote est une arme redoutable !!!

ATTENTION !!! Les Elections Professionnelles qui déterminent la **Représentativité des Syndicats**, peuvent faire disparaître un syndicat et ses élus, car ce sont les suffrages obtenus au Comité Technique qui déterminent leur existence, leur pouvoir et leurs moyens d'actions (**Le Nombre d'élus et le Nombre d'heures accordées aux organisations syndicales pour leurs activités**).

RAPPEL : Le 18 Avril 2013, pour l'Election pour le renouvellement du Conseil d'Administration du Comité d'Actions Sociales et Culturelles (CASC), + de 1100 Agents n'ont pas voté.

**Votez pour qui vous voulez,
MAIS NE RESTEZ PAS SANS VOIX...**